

NEWSLETTER DU RESEAU ÉNERGIES CITOYENNES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Janvier 2020

Cette lettre d'information trimestrielle s'adresse à toutes les personnes intéressées par la thématique des projets d'énergie renouvelables participatifs en Auvergne-Rhône-Alpes. Créé en 2013 à l'initiative de Rhône-Alpes Énergie Environnement (RAEE), le réseau devenu Auvergne-Rhône-Alpes Citoyennes et Locales Énergies (AURACLE) réunit une soixantaine de membres parmi lesquels des porteurs de projets citoyens de production d'énergie renouvelable, des collectivités territoriales et des structures d'accompagnement. Financé par l'ADEME et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le réseau fonctionne de manière informelle (sans structure dédiée associée) et est animé par AURA-EE. Nous vous souhaitons une bonne lecture ! Et n'hésitez pas à partager l'actualité de votre projet sur le [google groupe AURACLE](#).

Sommaire

Formations	1
Ressources	2
Opportunités	4
Ça bouge dans le réseau AURACLE !	5
Actualités	6

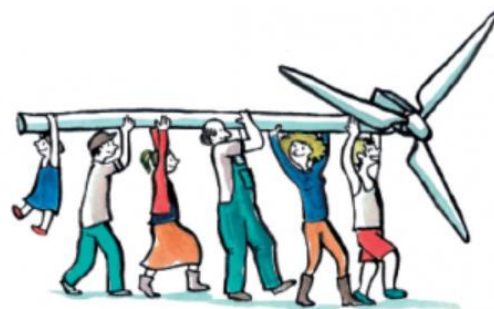
FORMATIONS

Formation « Connaître l'essentiel sur les projets d'énergies renouvelables participatifs et citoyens » organisée par l'ADEME

L'ADEME propose une **journée de formation** pour **découvrir les modalités du montage de projets participatifs et citoyens**, le 17 mars à Lyon. Cette formation s'adresse en priorité :

- aux chargés de missions des collectivités (ou assimilés) animant ou portant (ou désireux de porter) des projets d'EnR citoyens ;
- aux structures porteuses de projets (associations, structures coopératives, etc.) en émergence ou en développement.

La présence – si elle reste minoritaire – de décideurs (élus, directeurs) particulièrement impliqués et de bureaux d'études est possible.



[>> Consulter le programme et inscrivez-vous sur le site ADEME formation](#)

Formations Énergie Partagée et CNFPT à Montpellier



Énergie Partagée et le CNFPT organisent trois sessions de formation consacrées aux projets d'EnR participatifs, pour les **agents des collectivités**. Elles auront lieu respectivement en avril, mai et décembre 2020 à Montpellier sur les thématiques suivantes :

- [le financement](#)
- [les montages juridiques](#)
- [l'implication citoyenne](#)

Webinaires d'Énergie Partagée :

Formez-vous grâce aux [Web'EnR proposés](#) par Énergie Partagée.

Les prochains rendez-vous :

- **Transition agricole, transition énergétique**, cycle de trois webinaires les 21 janvier, 4 février et 12 mars.
- **Retombées économiques des projets d'EnR citoyens : un argument de mobilisation massive**, le 13 février.
- **Comprendre les modèles économiques des grappes photovoltaïques**, les 18 février et 17 mars. (Poursuite du cycle.)



Retrouvez aussi les [enregistrements des webinaires passés sur les économies d'énergie, les projets bois, etc.](#)

RESSOURCES

Étude sur les retombées économiques locales des projets citoyens d'énergie renouvelable



Énergie Partagée a analysé 36 projets photovoltaïques et éoliens, dont 13 en Auvergne-Rhône-Alpes, pour estimer les retombées économiques locales de ces projets. Les conclusions regorgent d'arguments en faveur des projets citoyens.

[>> Découvrir l'étude](#)

Avis de l'ADEME sur les projets participatifs et citoyens



Si vous recevez cette newsletter, c'est probablement que vous êtes déjà convaincu par l'approche participative, mais pour convaincre autour de vous, rien ne vaut de vous appuyer sur l'avis et les arguments des institutions !

L'ADEME encourage les collectivités et les particuliers à participer aux projets d'énergies renouvelables participatifs. La multiplication de ces projets est nécessaire à l'accélération de la transition énergétique.

- **Pour les collectivités**, c'est un moyen de favoriser l'appropriation locale des projets et leur intégration, et d'optimiser les retombées socio-économiques sur les territoires.

- **Pour les citoyens**, ces projets offrent une opportunité de

passage à l'action en faveur de la transition énergétique.

[>> Consulter le dossier](#)

Catalogue des outils pédagogique de l'ADEME

L'ADEME propose un catalogue de ses ressources pédagogiques sur tous les sujets de l'énergie, à destination de tous types de publics et de tous âges. Puisez dans cette mine d'idées pour faire connaître vos projets et les énergies renouvelables, notamment aux plus jeunes !

[>> Consulter le catalogue](#)



Retour sur les 1^{es} Assises nationales des énergies renouvelables citoyennes à Montpellier

Organisées pour la première fois le 10 décembre 2019 à Montpellier, les Assises nationales des énergies renouvelables citoyennes ont réuni 550 participants dont, à parts à peu près égales : des collectivités, des développeurs, des coopératives et associations, et des acteurs autres (institutionnels, ADEME, DREAL, bureaux d'étude, animateurs régionaux, etc.). Espérons que le secteur s'en trouve boosté ! A suivre en 2020...

[>> Retrouver tous les supports](#)

HESPUL lance un nouveau site web sur les réseaux électriques

Besoin de comprendre comment fonctionnent les réseaux électriques pour développer vos propres projets ? Nous vous invitons à découvrir le nouveau site web d'HESPUL :

[>> https://reseaux.photovoltaique.info/fr/](https://reseaux.photovoltaique.info/fr/)



Une publication de l'ADEME sur les terres rares et la transition énergétique

Les terres rares constituent un ensemble d'éléments métalliques du tableau périodique des éléments, aux propriétés chimiques très semblables. Contrairement à ce que leur nom peut laisser supposer, **ces éléments ne sont pas rares**. L'enjeu des terres rares est principalement lié au quasi-monopole actuel de la Chine pour leur extraction et leur transformation. La Chine réalisait environ 86% de la production mondiale de terres rares en 2017. Si vous cherchez à étoffer votre argumentaire sur **la thématique des terres rares et de la transition énergétique**, [vous pouvez consulter le document de l'ADEME qui vient de paraître « Terres rares, énergies renouvelables et stockage d'énergies »](#).

OPPORTUNITES

Faire labelliser son projet par Énergie Partagée



Énergie Partagée propose une **validation des projets qui respectent sa charte**. Cette démarche est indépendante de la procédure d'adhésion, le label n'étant pas attribué aux porteurs de projets, mais à leur(s) projet(s) d'installation.

Le label sert aux porteurs de projets pour communiquer grâce à la présence de leur projet sur la carte des projets avec la mention « labellisé », une page Internet sur le site web Énergie Partagée et l'usage du logo d'Énergie Partagée sur les documents de communication du projet. Il donne aussi accès à l'instruction d'une éventuelle demande de financement auprès d'Énergie Partagée, et conditionne l'accès aux partenariats d'Énergie Partagée : notamment l'offre de financement en partenariat avec La Nef pour les sociétés qui portent des grappes photovoltaïques, l'offre assurantielle de la MAIF, la plateforme de suivi de la production EPICES dans le cadre du partenariat avec Hespul.

Comment se passe la procédure ?

La procédure a récemment été modifiée pour fluidifier le parcours. Dans tous les cas, les porteurs de projets sont invités à [saisir leur projet sur la carte d'énergie partagée](#) s'il n'y figure pas déjà.

Puis, une demande d'instruction différenciée doit être effectuée :

- **pour les projets de grappes PV de moins de 100kWc/ toitures**, la demande est simplifiée et se fait via un [formulaire en ligne](#).
- **dans les autres cas**, la demande se fait auprès de l'animateur du réseau régional ou des équipes d'Énergie Partagée. Après un échange avec le porteur de projet et la lecture des documents principaux, ils instruisent la demande en évaluant le projet par rapport à la charte.

N'hésitez pas à contacter votre animatrice régionale pour plus d'information :

noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr

Devenir producteur pour Enercoop Auvergne-Rhône-Alpes

Pour vos installations photovoltaïques de plus de 36 kWc, vous pouvez transférer le contrat d'obligation d'achat d'EDF vers Enercoop et contribuer ainsi à un mix énergétique 100% renouvelable.

Votre production sera rachetée au même prix qu'EDF et avec les mêmes conditions contractuelles.

Pour ce faire, il suffit de transmettre votre contrat signé entre EDF Obligation d'Achat et votre centrale citoyenne à Enercoop à l'adresse suivante : production@aura.enercoop.fr.

Pour devenir producteur Enercoop au 1er janvier 2021, **envoyez vos contrats avant le 31 mars 2020**.

Enercoop s'occupe de tout le processus de transfert de contrat.



Prochaine AG d'Énergie Partagée les 15 et 16 mai : Save the date !

Cette année, l'**assemblée générale d'Énergie Partagée aura lieu les 15 et 16 mai, à Strasbourg**. On se retrouvera donc **chez nos amis alsaciens** pour ce temps fort qui sera une opportunité d'échanger et de partager.

Les élections municipales approchent, une opportunité pour mobiliser les élus

Les 15 et 22 mars prochains, plus de 5 millions de citoyens d'Auvergne-Rhône-Alpes vont choisir leur équipe municipale. C'est l'échelon idéal à mobiliser pour les projets fortement ancrés sur les territoires qui nous animent.

Plusieurs structures proposent des documents, sources d'idées et d'arguments pour convaincre les candidats :

- Les Agences locales de l'énergie et du climat, regroupées dans le réseau FLAME proposent [13 idées clés en main sur la maîtrise de la demande en énergie](#) pour les candidats aux municipales de 2020.
- Côté associations, ONG & citoyens, [le Pacte pour la Transition propose 32 mesures concrètes pour une transition locale](#).
- [L'ADEME publie le recueil Demain MON TERRITOIRE](#) : une série de 20 fiches thématiques visant à partager des clés et des solutions déjà mises en place pour que les futurs élus intègrent la dimension environnementale dans leur programme.
- Le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) propose un [Kit Municipal ESS](#).

Travailler en groupe de travail à distance



L'association Énergie Partagée propose de travailler en groupes de travail à distance. Pour cette année 2020, les thèmes de travail sont :

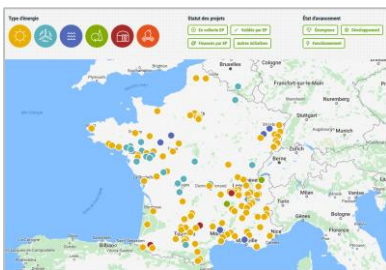
- La maîtrise de la demande en énergie
- L'ancrage local
- Les grappes de toitures photovoltaïques
- Le bois-énergie
- La mise en place d'outils de gestion du sociétariat
- Le co-développement

Si vous souhaitez suivre l'un de ces thèmes, merci de contacter Noémie Zambeaux

noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr

ÇA BOUGE DANS LE RESEAU AURACLE !

Mise à jour de la carte des projets citoyens



Sur le site d'Énergie Partagée, se trouve une [carte avec tous les projets](#) citoyens, qu'ils soient labellisés par l'association ou non.

Pour que votre projet apparaisse, pensez à actualiser les données via le lien qui vous a été adressé.

A ce jour, notre région compte 45 projets publiés et une quinzaine à vérifier et/ou compléter.

En cas de difficulté, ou si votre projet n'apparaît pas, n'hésitez pas à contacter Noémie Zambeaux

[:noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr)

Trois nouveaux réseaux de chaleur bois citoyens pour l'agglomération grenobloise



Trois nouveaux réseaux de chaleur citoyens portés par Forestener avec le concours d'Energy Citoyennes ont été inaugurés dans l'agglomération grenobloise en début d'année : ceux de Sassenage, le 11 janvier, et celui de Quaix-en-Chartreuse, le 23 janvier.

[>> En savoir plus](#)

DWATT filialise son pôle de développement : IMUPULS'ER

Dans la Drôme, la SCIC DWATT de production d'électricité photovoltaïque, avait fait le choix de lancer son activité autour d'un poste salarié en charge du développement des nouvelles installations. Créer un poste salarié, le Graal pour certaines sociétés citoyennes !

Ce salarié a pu travailler pour d'autres groupes citoyens dans les alentours et a développé une activité suffisante pour pérenniser son poste. Un second poste salarié a été créé. Et les deux salariés ont été embauchés par **IMPULS'ER, nouvelle structure créée conjointement par Enercoop Aura et DWATT.** Cette nouvelle structure prendra notamment part à la « Plateforme de développement des EnR » en lien avec la Communauté de communes du Val de Drôme.

Toujours plus de groupes actifs qui inaugurent de nouvelles installations !



- Les Centrales Villageoises de la Lance ont inauguré les 18 premiers projets, le 19 octobre 2019.
- Monts énergies a installé 500kWc à l'automne dernier.
- NID'énergies a mis en service trois installations dans le nord de l'Isère, à Chèzeneuve et l'Isle d'Abeau, pour une puissance totale de 36 kWc.
- Bresse énergies citoyenne a inauguré sa 5^e installation sur le stade de Saint-Denis-les-Bourg (01).
- Buxia Énergies a inauguré sa 10^e installation en novembre dernier : 36kWc, sur la toiture de l'école de Charnècles (38).
- Aurance Energies a installé 35,4 kWc de PV sur la toiture du magasin Boiron à Saint Privat (07).
- Et Forest'Ener a inauguré ses réseaux de chaleur bois de l'agglomération grenobloise.

Et des groupes citoyens qui passent à la puissance supérieure avec des projets plus importants

- La SAS citoyenne Aurance énergies, Coopawatt, et Energie Partagée sont lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt lancé par la Communauté d'agglomération d'Annonay (07) et lancent le projet « A nos Watts ». Ensemble, au sein d'A nos Watts, avec l'Agglomération, les collectivités et les entreprises locales, ils lanceront une première série d'ombrières et de toitures publiques d'une puissance de 1.6MW crêtes.
- Enercoop AURA, Forest'Ener, Energie Partagée et Buxia Energies, et la CAPV se sont associés pour monter le projet d'ombrières photovoltaïques ParkaWatt à Rives-sur-Fure (38) pour une puissance de 500kWc.
- Combrailles durables s'est entouré d'étudiants de l'INSA pour développer des projets de parc PV au sol dans le Puy-de-Dôme (63).

N'hésitez pas à poster l'actualité de votre projet sur : auracle@googlegroups.com

ACTUALITES



Nouveau salarié à l'association nationale des Centrales Villageoises

L'association des Centrales Villageoises accueille, depuis le 6 janvier, **Etienne Jouin** pour une mission salariée en tant que coordinateur du réseau. Sa mission principale consistera

à faire le lien entre les différentes Centrales Villageoises et l'association nationale. Il accompagnera les Centrales Villageoises dans leurs diverses demandes et difficultés, et capitalisera les retours d'expérience pour maintenir et compléter la boîte à outils mise à disposition des adhérents de l'association. Il participera à l'animation de la vie de l'association et partagera, avec Noémie Poize, chargée de mission EnR à AURA-EE, le développement des relations avec les partenaires, ainsi que la création de nouveaux partenariats. Le contacter : etienne.jouin@centralesvillageoises.fr

A la recherche d'un job dans l'énergie citoyenne ? C'est le moment de postuler !

- [Coopawatt recrute un animateur pour le réseau Etincelle](#) de Bourgogne-Franche-Comté, poste basé à Dôle (39).
- [Energie Partagée PACA ouvre un second poste](#) pour l'animation du réseau énergie citoyenne en région Sud.
- Enercoop AURA recrute un [stagiaire chargé de développement](#) de projets photovoltaïques citoyens / Etude technique d'une turbine Hydro.

Projet européen SHREC

Non, ce n'est pas du grand monstre vert ci-contre dont il est question, mais du [projet européen Interreg SHREC](#), dont AURA-EE est partenaire et qui vise à :



- **Contribuer à l'augmentation des ENR et faciliter la participation des collectivités, des entreprises et des ménages ;**
- **Encourager l'investissement des entreprises dans des technologies innovantes ;**
- **Faciliter l'investissement des consommateurs dans les outils de production ;**
- **Accroître l'acceptabilité des ménages dans les ENR.**

On vous en dira plus dans les prochains numéros de la newsletter AURACLE !

Le réseau régional AURACLE est financé par :

